

Critère d'évaluation technique prendre en considération dans le RFQ

Critères	[A] Maximum de points	[B] Points obtenus par le soumissionnaire	[C] Pondération (%)	[B] x [C] = [D] Total des points
Approche technique et méthodologique et compréhension des termes de références	100		30 %	
Expérience spécifique et expertise pertinente du cabinet en lien avec la mission	100		25 %	
Expérience spécifique de l'équipe d'évaluation et expertise pertinente en lien avec la mission	100		30 %	
Pertinence du plan de mise en œuvre et de gestion de la mission	100		15 %	
<i>Total de tous les critères</i>	400		100 %	